



La focale retenue est celle de l'expertise médico-légale et toxicologique (évolution, contours et limites) dans l'exercice de la justice d'hier et d'aujourd'hui. La question de la responsabilité médicale ne sera donc pas abordée, ou alors de manière périphérique.

La matinée sera consacrée à l'histoire de la médecine judiciaire; l'après-midi est conçu comme un échange entre universitaires, experts, avocats et magistrats sur des problématiques actuelles».

Cour de cassation
5 quai de l'Horloge
75055 Paris cedex 01
twitter : @courdecassation

**Entrée sur présentation d'une pièce d'identité
avec inscription préalable obligatoire
avant le 27 mars 2017**
sur le site Internet www.courdecassation.fr

COLLOQUE À LA COUR DE CASSATION

La médecine judiciaire d'hier à aujourd'hui : Regards croisés



vendredi 31 mars 2017
de 9h45 à 18h00
en Grand'chambre
5 quai de l'Horloge - Paris 1^{er}



Manifestation validée au titre de la formation continue des magistrats et avocats

9h15 Accueil des participants

9h45 Propos introductifs

Alexandre LUNEL, maître de conférences à l'université de Paris VIII, membre du centre de recherche de droit privé et droit médical (EA 1581)

La médecine judiciaire au regard de l'histoire

sous la présidence de
Jean-Pierre ROYER
historien de la justice

10h00 Savoir médical et systèmes judiciaires à la fin du Moyen-Âge

Franck COLLARD, professeur d'histoire du Moyen-Âge à l'université de Paris-Ouest-Nanterre

10h30 Justice discrétionnaire ou médecine légale ? Figures de l'avis médical durant l'Ancien Régime

Thibault DESMOULINS, doctorant en droit de l'université Paris II-Panthéon-Assas, Institut d'histoire du droit

11h00 Le *medicus jus impune occidendi* : fiction littéraire ou réalité juridique ?

Antoine LECA, professeur de droit à l'université d'Aix-Marseille, directeur du centre de droit de la santé

11h30 Discussion

12h00 Déjeuner libre

La médecine judiciaire à l'époque contemporaine

sous la présidence de
Christian PERS
doyen de la chambre criminelle

14h00 Du colloque singulier à la médecine 2.0 : vers une objectivisation de l'appréciation du magistrat ?

Lina WILLIATTE-PELLITTERI, professeur des universités catholiques, avocat au barreau de Lille, membre du C3RD

14h30 La toxicologie scientifique au service de la justice : évolution et exemples contemporains

Marc DEVAUX, Gilbert PEPIN, experts judiciaires près de la cour d'appel de Paris, experts agrégés par la Cour de cassation

15h00 Discussion

15h30 La preuve à l'épreuve et la difficulté du lien causal : l'exemple du vaccin contre l'hépatite B et de la robotique chirurgicale

Claire MICHELET, avocat au barreau de Paris

16h00 Le rapport d'expertise médicale : un simple avis pour le juge ?

Jacques BUISSON, conseiller à la chambre criminelle

16h30 Discussion

17h00 Propos conclusifs

Denis SALAS, magistrat, président de l'AFHJ

Sylvie HUMBERT, professeur des universités catholiques, directrice du C3RD, secrétaire générale de l'AFHJ

17h30 Exposition « médecine et justice »

Philippe GALANOPOULOS, conservateur des bibliothèques, directeur de la bibliothèque de la Cour de cassation